

# **Compte-rendu du Conseil Municipal**

## **Du 25 janvier 2021**

Convocation :19/01/2021.

Étaient présents : Martine BESSIERE, Frédéric BECAMEL, Laurence LAURENT, Jean SALVAN, Pierre BOULDOIRES, Pierre VAYSSADE, Christophe CLAMENS, Jennifer GASC, Sébastien LAURENT, Christiane LUTRAND, Martine BATUT.

Secrétaire de séance : Pierre VAYSSADE.

### **1°) Délibération pour la mise en place du régime d'astreinte suite à l'accord du Comité Technique Départemental du centre de gestion**

Les agents en charge du déneigement se verront attribués 2 week-ends d'astreinte par mois par roulement. (Environ un week-end sur deux pour chaque agent).

Approbation à l'unanimité.

### **2°) Délibération fixant le taux de promotion suite à l'avis favorable du centre de gestion**

Les avancements de grade gérés par le centre de gestion ont été fixés à 100% pour tous les grades de tous les cadres d'emplois, dans le cadre de la gestion des ressources humaines.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

### **3°) Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées**

Suite à la réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées au niveau de la communauté de communes Aubrac – Carladez et Viadène du 21 décembre dernier, la commune dispose de 3 mois pour étudier et valider ce rapport.

Celui-ci a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **4°) Travaux de gestion des eaux de pluie aux abords du lotissement**

La validation de ce projet est remise à la prochaine réunion du Conseil Municipal, dans l'attente de devis complémentaires, suite à l'étude des différents devis présentés.

### **5°) Demande de financement de l'Etat**

Un dossier de demande de subvention va être déposé auprès des services de la Préfecture pour la réfection de la toiture de la salle des fêtes côté sud (à hauteur de 40%), ainsi que pour l'installation de deux poêles à granules dans deux logements communaux (à hauteur de 60%).

### **6°) Questions diverses :**

- ❖ Différentes entreprises vont être consultées dans le cadre de la réflexion de sur l'isolement par l'extérieur des logements communaux.

La séance est levée à 23h00.